



Compte joint un accord non respecter

Par **dangeluse**, le **09/10/2009** à **10:24**

Bonjour, rn voila il y a 5 ans j'ai ouvéré un compte join avec mon ex-femme pour faire un pret malheureusement on s'est séparé au bout d'une année on s'étai mit d'accord devant otre conseillé comme quoi je remboursé le pret tous seul et en contre parti mon ex conjointe n'utiliser plus se compte ni retré ni versement dessu le temp de remboursé et cloturer le compte. rn rnjusque a aujourd'hui tous aller bien j'avai versé un peu plus sur se compte pour le clore plustot environ 600euro et je me suis aperçu que les 600 euro avaient été viré par mon ex-conjointe sur son compte personnelle. rn rnqu'est ce que je peux faire contre sa ? rn rnnde plus elle a fait transfairé le compte joint de la banque ou j'avais signé les contract et la ou on avait vu cette accord dans une autre banque sans m'en parler. rn rncest ce que j'ai des recoures contre sa sachant que je n'est signer aucun papier de ce nouvelle établissement bancaire?